



COMMUNE de
MITTELBERGHEIM
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni
le Mardi 28 juillet 2020
sous la présidence de Mme CAVODEAU Marie-Josée, Maire

Membres présents ou représentés : Mme CAVODEAU Marie-Josée,
M. BOECKEL Peter, Mme TRITSCHLER Michèle, M. BALL Patrick
M. BOECKEL Jean-Daniel, M. GRODARD Denis, M. HANSMANN Frédéric, Mme HERRMANN
Mélanie, M. HIRTZ Edy, M. MERVELET Michael, Mme MEYER Christine, M. MEYER Serge, Mme
SELTZ Catherine, M. WANTZ Stéphane

Membres absents excusés : M. BOECKEL Peter, M. BOECKEL Jean-Daniel, M. WANTZ Stéphane

Membres absents non excusés : M. DELEDDA Jean-André

Membres du conseil municipal :

Elus : 15 En fonction : 15 Présents ou Représentés : 14 Présents : 11

Mme le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les conseillers municipaux présents.

Mme le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :
- L'ossuaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la modification apportée à l'ordre du jour

1.

N°32/2020

Objet : Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 juin 2020.

Le compte-rendu de la séance du 22 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

2.

N°33/2020

Objet : ONF (aide état pour les bois scolytés)

Un rapport suite à la visite de la forêt de Mittelbergheim en date du 10.07.2020 en présence de M. Zirnheld Pascal – ONF a été rapporté par Mme Tritschler Michèle, car tous les conseillers municipaux n'avaient pas pu prendre part à la sortie.

La forêt de Mittelbergheim, située en grande partie en crête au niveau du Welschbruch, a bénéficié en début 2020 de travaux de régénération et de replantation. Ces travaux ont été réalisés en partie par les ouvriers municipaux (plantation, pose de clôture, remise en état des chemins d'accès). Ces travaux permettront de suivre l'évolution de la forêt, de la protéger contre les gibiers, car une forêt protégée et avant tout une forêt régénérée. La visite a également permis de dresser le bilan, qu'une grande partie des bois de résineux, essentiellement des épicéas, était décimée par les scolytes (en raison de la sécheresse). Un volume important de bois coupés était présent sur le site.

Mme Tritschler Michèle présente ensuite le projet d'aide d'Etat permettant la valorisation des bois scolytés.

Cette aide a pour objet de mettre en place les flux commerciaux entre les propriétaires touchés et les industriels, notamment du grand ouest, en capacité d'absorber ces produits. L'aide est destinée au propriétaire des bois scolytés et conditionnée aux respects de plusieurs conditions notamment en termes de quantités minimum (minimum de 600m3 par demande), d'essence (seul l'épicéa est



Joyau du Vignoble d'Alsace

COMMUNE de **MITTELBERGHEIM**

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

éligible) et de plafonnement (la règle des « de minimis » limite le montant de l'ensemble des aides perçues par un bénéficiaire à 200 000 euros sur 3 ans glissants).

L'appui financier de l'Etat doit permettre aux propriétaires d'exploiter les peuplements touchés tout en assurant un minimum de revenus. Cette exploitation est primordiale, pour faciliter et limiter le coût des travaux de reconstitution ultérieure.

L'analyse du plan d'aide à la valorisation des bois scolytés fait apparaître un volume de 373 m³.

Dépenses (bûcheronnage, débardage, transport en train sur le site de traitement) : 14 189.46 euros

Recettes (vente de bois de trituration et aide de l'Etat) : 13 202.10 Euros

Coût à la charge de la commune : 987.26 euros

Le Conseil Municipal, après vote, décide à l'unanimité de bénéficier du plan d'aide permettant la valorisation des bois scolytés.

Trois devis émanant de l'ONF étaient soumis au vote du Conseil Municipal :

- Devis de travaux d'exploitation : 1848 euros → **voté et accepté par le Conseil Municipal**
- Devis de travaux de plantation et de régénération (fourniture de plants) : 240.63 euros → **voté et accepté par le Conseil Municipal**
- Devis de travaux patrimoniaux : 1483.95 euros. **Ce dernier devis fera l'objet de modification, avec notamment la possibilité de réaliser des travaux en régie interne, et sera proposé ultérieurement au Conseil Municipal**

Point 33/2020/bis

Vente de bois bord de route

La Commune de Mittelbergheim propose une vente de bois, coupé et stocké bord de route érable et feuillu (pas de résineux) d'un volume de 25 m³ (en 3 ou 4 lots) au prix de 40 euros / m³. Le bois est disponible dès à présent sur le site. Renseignements auprès de la Mairie de Mittelbergheim.

Point 33/2020/bis 1

Stockage bois – travaux communaux

La commune réfléchit à une possibilité d'acquérir et de procéder au sciage de bois, notamment pour couvrir les besoins liés aux travaux communaux. Cette réflexion s'appuiera également sur un lieu d'entreposage, où le bois pourra être stocké dans les conditions optimales de séchage.

3.

N°34/2020

Objet : Election des membres « appel d'offre »

La commission « appel d'offre » n'est pas complète.

Mme le Maire propose donc d'ajouter des membres à cette commission.

- **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**
Présidente : Mme CAVODEAU Marie-Josée
Membres titulaires : M. BALL Patrick, M. MEYER Serge, M. HANSMANN Frédéric
Membres suppléants : Mme TRITSCHLER Michèle, M. WANTZ Stéphane, M. GRODARD Denis

Mme TRITSCHLER Michèle est donc rajoutée parmi la commission appel d'offre



COMMUNE de
MITTELBERGHEIM
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la désignation des délégués ci-dessus.

Cette nouvelle élection des membres « appel d'offre » annule et remplace l'élection du 22 juin 2020 en conseil municipal.

4.

N°35/2020

Objet : Désignation des électeurs pour l'élection des délégués ATIP (Agence Territoriale Ingénierie Publique)

Les élections municipales entraînent un renouvellement partiel du Comité syndical de l'ATIP. Le Comité syndical est composé de 3 collèges comprenant 13 délégués titulaires et 13 suppléants : le collège des communes, le collège des groupements de collectivités et autres établissements publics et le collège départemental.

Dans ce contexte, les conseils municipaux, communautaires ou syndicaux des membres de l'ATIP seront sollicités pour participer à la désignation des délégués au Comité syndical, pour les collèges des communes et des groupements.

Pour le collège des communes, chaque commune, membre de l'ATIP, désigne au sein du conseil municipal, un électeur (et son suppléant) qui sera appelé à voter pour une liste de candidats au collège des communes. A défaut de désignation, le maire en exercice est électeur et le premier adjoint suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, nomme M. MEYER Serge en qualité d'électeur et M. MERVELET Michaël en qualité de suppléant.

5.

N°36/2020

Objet Finances : information futurs projets

Le maire et les adjoints ont lancé plusieurs consultations auprès des élus et des techniciens de la région Grand Est, du Département et de la Communauté de Communes du Pays de Barr pour :

- L'aménagement d'une zone multi activités (aire de camping-car, aire de lavage, aire de jeux enfants, ados et école, atelier communal, aire de lavage pour les viticulteurs)
- Aménagement de la RD62 pour un accès sécurisé à cette zone ainsi qu'un accès piétonnier.

Tous ces projets s'inscrivent dans des démarches de demande de subvention auprès des différentes collectivités concernées afin qu'ils soient pris en compte avant la fin de l'année 2020.

6.

N°37/2020

Objet : Réflexion projet chaufferie bois

Suite à la rencontre avec M. Krackenberger du Conseil Départemental du Bas-Rhin et après discussion avec Mme Nathalie Ernst (conseillère départementale), pour l'année 2020 une deuxième



Joyau du Vignoble d'Alsace

COMMUNE de **MITTELBERGHEIM**

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

enveloppe d'aide sera débloquée par le département plafonnée à 100 000€ et calculée sur le taux de richesse de la commune.

Plusieurs projets peuvent être éligibles à cette subvention. Dans ce cadre-là une réflexion a été menée sur les systèmes de chauffage des écoles et des logements.

A noter, que si on bénéficie de cette enveloppe, le projet doit être finalisé et présenté au département pour mi-septembre.

Des explications complémentaires sont données par M. BALL Patrick

7.

N°38/2020

Objet : Ossuaire

Mme le Maire prend la parole afin d'expliquer que le cimetière de Mittelbergheim doit se doter d'un ossuaire. Il désigne la partie du cimetière où les services de pompes funèbres placent les restes des disparus dont la concession est arrivée à terme.

De plus, cet ossuaire doit être fait par une entreprise afin qu'il soit réglementaire.

Un devis a été effectué auprès de l'entreprise COSSUTTA&FILS pour un montant hors taxe de 2250€. Si la commune met à disposition un ouvrier communal pour évacuer la terre, l'entreprise déduira 250€ sur le devis.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le devis pour l'ossuaire.

8.

N°39/2020

Objet : Rapport des Commissions

Commissions :

- École, jeunesse
- Culture, tourisme

Les comptes rendus des différentes commissions sont consultables en mairie.

Concernant le compte rendu des finances, plusieurs points ont été abordés :

1. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les Assoiffés :

Le déficit est estimé à 3370 euros, étant donnée l'annulation de la quasi-totalité des concerts en 2020. Cette somme inclut l'aide de la commune de 1000 euros. Le groupe alsacien aimerait vivement produire un 2^e album (une demande de 1000 euros pour 2021 a également été formulée par le groupe).

Une contrepartie, sous la forme d'un concert dans le cadre de Noël par exemple, sera demandée au groupe. L'organisation leur reviendra à 100% y compris la partie technique.

La demande pour 2021 devra être renouvelée l'année prochaine.

Après les différentes explications données par M. BALL Patrick et après en avoir débattu :

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à 13 voix (pour) et 1 abstention l'aide de 1000€ de la commune pour les Assoiffés à titre exceptionnel.



COMMUNE de
MITTELBERGHEIM
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

La prime vélo :

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, la commune souhaite soutenir un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo.

Cette démarche doit favoriser le déplacement des seniors et encourager les jeunes à se déplacer en toute autonomie et sans polluer.

Après ses différentes explications données par M. BALL Patrick, cette mesure s'appliquerait de la manière suivante :

Conditions : il s'agit de vélos neufs, 2 maxi/foyers

- 6 vélos à assistance électrique par an, subventionnés à hauteur de 150 € par vélo

- 6 vélos classiques, subventionnés à hauteur de 50€ par vélo

Soit un budget prévisionnel de 1200€ pour cette action.

➔ *Avis favorable. Mise en place du dispositif à compter du 3 août. S'il y a plus de 6 demandes par type de vélos, une liste d'attente sera constituée pour y répondre en 2021 si le dispositif est maintenu.*

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité cette prime vélo.

2. PRIME COVID

Suite à la proposition d'un conseiller, lors d'une précédente Commission Finances, concernant une prime Covid destinée aux salariés de la Commune, M. BALL Patrick propose d'allouer une somme totale de 1732€ conformément à l'esprit du décret n° 2020-570 du 14 mai 2020.

Les primes sont calculées sur la période du 15 mars au 30 avril 2020 en fonction du contrat de travail et de la présence des salariés.

Après les différentes explications données par M. BALL Patrick,

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité cette prime COVID.

9.

N°40/2020

Objet : Divers :

Noël 2020 à Mittelbergheim :

Un projet de Noël à Mittelbergheim, prévu les 4/5/6 décembre 2020, est actuellement à l'étude. Ce projet, inclurait Mittelbergheim et des villages voisins. Le fil conducteur qui est Noël permettrait également aux visiteurs de faire coïncider plusieurs événements, Wintermarik, Bredelmarik, concerts, expositions photos, tour du village,... Un accord de principe a été pris par les membres du Conseil Municipal. Un comité de pilotage, sous l'égide de la Commission Culture, Tourisme et Communication, se réunira dans les toutes prochaines semaines.

Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France :

L'Assemblée Générale se tiendra du 2 au 4 octobre, à Monflanquin dans le Lot-et-Garonne.

Notre représentant est M. HANSMANN Frédéric



Autorisation terrasse restaurant Am Lindeplatzel :

Lundi 20 juillet, M. Baltzinger gérant du restaurant Am Lindeplatzel, avait RDV à la mairie afin de discuter des difficultés rencontrées avec le voisinage. Mme le Maire et ses adjoints lui ont demandé de dialoguer avec les voisins et de mettre en place un fléchage du parking (situé provisoirement en contrebas du restaurant).

À ce jour, le problème de voisinage est clos, mais le fléchage du parking n'a pas été réalisé. Par conséquent, la commune de Mittelbergheim (Mme Tritschler Michèle et M. Ball Patrick) reprendra contact avec les gérants du restaurant, afin de procéder à la mise en place demandée.

Autorisation terrasse Fleur de Vignes :

Le 13.07.2020 une demande ponctuelle a été établie par la Fleur de Vignes, afin de pouvoir mettre en place 2 tables devant la vitrine de l'épicerie, afin que les clients puissent profiter d'une pause, boisson, à l'extérieur, plutôt qu'à l'intérieur du magasin, compte tenu des mesures sanitaires liées au Covid et à la distanciation physique.

Après échange avec le gérant, une convention est mise en place à titre exceptionnel pour une durée déterminée (jusqu'au 28 octobre 2020).
Le conseil municipal donne un avis favorable.

Sinistre Maison de Garde :

La maison de garde a subi un accrochage de la part d'un camion de livraison le vendredi 29.05, les travaux ont été estimés par l'entreprise Kron et le devis envoyé à l'entreprise.
Un virement comprenant la totalité du devis a été pris en charge par la société de transports.

Journée citoyenne :

Un projet de journée citoyenne, qui pourrait être organisée avant la Toussaint, afin de nettoyer le cimetière communal, avec l'aide des agents communaux et techniques. L'aide de bénévoles, villageois, associations, sera la bienvenue. La date sera communiquée ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme le Maire lève la séance à 22h52

Mittelbergheim, le 29 Juillet 2020

Le Maire,
Marie-Josée CAVODEAU



COMMUNE de
MITTELBERGHEIM
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Sélestat-Erstein
Commune de Mittelbergheim

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL :	28 JUILLET 2020
DATE DE LA CONVOCATION :	21 JUILLET 2020
CONSEILLERS EN FONCTION :	15

POINTS DELIBERES :

N°	Titre	Page(s)
32 / 2020	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	1
33 / 2020	ONF (aide état pour les bois scolytés)	1-2
34 / 2020	Election des membres « appel d'offre »	2-3
35 / 2020	Désignation des électeurs pour l'élection des délégués ATIP (Agence Territoriale Ingénierie Publique)	3
36 / 2020	Finances : information futurs projets	3
37 / 2020	Réflexion projet chaufferie bois	3-4
38 / 2020	Ossuaire	4
39 / 2020	Rapport des Commissions	4-5
40 / 2020	Divers :	5-6



Joyau du Vignoble d'Alsace

COMMUNE de
MITTELBERGHEIM

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

**LISTE DE PRESENCE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
SEANCE DU 28 JUILLET 2020:**

NOM DES CONSEILLERS	PROCURATION	OBSERVATIONS	SIGNATURES
Mme CAVODEAU Marie-Josée Maire			
M. BOECKEL Peter Adjoint		Absent excusé	
Mme TRITSCHLER Michèle Adjointe			
M. BALL Patrick Adjoint	Procuration de M. BOECKEL Jean- Daniel		
M. BOECKEL Jean-Daniel Conseiller		Absent excusé	
M. DELEDDA Jean-André Conseiller	Aucune procuration donnée	Absent non excusé	
M. GRODARD Denis Conseiller			
M. HANSMANN Frédéric Conseiller			
Mme HERRMANN Mélanie Conseillère			
M. HIRTZ Edy Conseiller			
M. MERVELET Michaël Conseiller	Procuration de M. BOECKEL Peter		
Mme MEYER Christine Conseillère			
M. MEYER Serge Conseiller	Procuration de M.WANTZ Stéphane		
Mme SELTZ Catherine Conseillère			
M.WANTZ Stéphane Conseiller		Absent excusé	